

# COMMUNIQUE DE PRESSE CSD CGT 93

Dans le communiqué de presse du 13 février 2020, JC Lagarde Député et Maire Honoraire de la Ville de Drancy, met en doute le travail et le métier de certains journalistes pour établir sa « défense ».

Le CGT, connaît l'influence du 4<sup>ème</sup> pouvoir qu'est la presse, avec la Une « *Comment la CGT ruine la France* » et la photo du secrétaire général en première page du magazine « Le POINT », mais la CGT n'en fait pas des « tonnes ». Malgré ce pouvoir, la liberté de la presse est à respecter ainsi que ce métier indispensable dans notre société. L'ensemble des agents publics, non reconnus statutairement journalistes avec carte de presse mesurent la notion de POUVOIR contre celle de « LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE » au fronton de nos collectivités éditrices de journaux municipaux.

Encore une fois, JC LAGARDE, ancien Maire prend le parti de la victimisation et avance des procédures en diffamation que souvent les villes ont dû financer au détriment des deniers du service public collectif. Pour exemple, la CGT de la Mairie de Drancy a déjà vécu l'indignation démesurée de JC Lagarde dans les écrits du journal CGT local. Ayant été relaxé à la Cour d'appel de Paris sur le principe d'une jurisprudence européenne « *Les syndicats, comme la presse, sont des gardes - fous de la société* ». La République ayant mis en avant que la liberté d'opinion syndicale, dans le domaine du travail, dépassait le principe de diffamation soit disant lu dans les propos forts de la CGT que tous reconnaissent.

La CGT des territoriaux est liée dans ses structures CSD à nos collègues de Bobigny et Drancy par leurs vécus. La CGT CSD 93 a participé avant les élections de 2014, à l'heure d'information des agents de Bobigny et a rapporté la réalité du vécu des agents de Drancy (toujours en ligne sur internet). Cette réalité évoquée et décuplée à Bobigny n'a pas été désavouée par les faits depuis.

Par son expérience utile à tous, le secteur juridique CSD 93 CGT a aidé la CGT Bobigny sur l'annulation par le Tribunal de Montreuil de la décision du Maire concernant « les agents recrutés hors norme » de la ville de Bobigny.

Au Blanc-Mesnil, à Noisy le Sec, St Ouen, etc existent aussi des recrutements inadaptés et incompréhensibles, des agents en souffrance, une masse salariale dépassant les normes alors que les agents sont bloqués en carrière et en nombre, des refus d'enquête CHSCT sur la prévention des violences. La CGT, la qualité de service des agents, le statut de fonctionnaire, ce triptyque reste la seule « arme républicaine » contre ces « Barons » dite Autorité (Maires).

Mais la CSD CGT 93, par le passé de la gare de Bobigny (Départ pour l'extermination) et le camp de Drancy (La Muette), par le passé résistant de ses militants morts pour la France, ne peut accepter la conclusion de ce communiqué qui pose question, par sa citation référence et au réveil du monstre nazi, par le Député de Drancy Bobigny.

Pour une soit disant victime, **des citations sur la presse et son pouvoir, il en existe à foison. Salir Bobigny et Drancy, les travailleurs ça suffit !!!**

Encore une fois, le buzz médiatique en réponse, se fait sans tenir compte de la dignité des usagers des villes, des agents, de nos militants résistants CGT morts pour la France, de la mémoire de ces Villes historiquement liées à la Nation.

**Nous demandons par ce communiqué des excuses publiques de Jean Christophe Lagarde.**

Bobigny, le 25 février 2020

**CSD CGT 93 : Coordination Syndicale Départementale des syndicats des services publics**

## Communiqué de presse de Jean-Christophe Lagarde

Depuis mercredi soir, je suis victime d'une manipulation aussi calomnieuse que grotesque, comme par hasard à un mois des élections municipales... Elle a trouvé comme relais complaisant l'hebdomadaire « Le Point » et un de ses journalistes, déjà condamné pour diffamation pour ses articles me concernant (cf. M. Hugo DOMENACH).

Devant cette accumulation d'accusations, plus encore insensées qu'infondées, et de la volonté évidente de nuire de leurs auteurs, j'ai confié à mon avocat (Maître BOSSELUT) le soin d'engager toutes les poursuites judiciaires pour faire respecter mon honneur, la vérité et l'honnêteté de l'information.

A titre personnel, je ne peux trouver mes mots pour dire ma colère, tant ces accusations grotesques sont en contradiction avec tout ce que j'ai réalisé et défendu dans ma vie politique : que ce soit le mémorial de la déportation juive à Drancy que nous avons bâti avec Simone VEIL, mes votes publics en faveur du mariage pour tous ou contre le nouvel antisémitisme se parant d'antisionisme, mon combat contre des extrémistes pour les empêcher de prendre de force la mosquée de Drancy. Tout montre que je n'ai jamais rien cédé aux intégrismes religieux. D'ailleurs, il faudrait être cohérent : comment pourrais-je être l'ami (pour ne pas dire vendu) des salafistes alors que je subis la haine de ces derniers pour ma collaboration avec l'imam de Drancy, M. CHALGOUMI, qu'ils appellent « l'Imam des Juifs » parce qu'il accepte le dialogue avec les autres religions ?

Mais l'absence de cohérence échappe à des gens qui font honte au métier de journalistes. Comme le disait Goebbels, « plus le mensonge est gros, plus il passe ».